



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



### **Cagnotte, le 13 mai 2020 - PAPI fait de la résistance !?!**

Si les citoyens aiment les séries télévisées, ils détestent les séries de sinistres environnementaux, surtout les inondations.

Nous étions pourtant prévenus que les conditions météorologiques allaient évoluer en raison des nouvelles conditions climatiques. Nous savions que des populations vivraient localement des situations pénibles. En France on utilise l'expression « événements exceptionnels » alors que des anglo-saxons n'hésitent pas à parler de « freakish weather » (= temps monstrueux)

Dans le département des Landes, il y a une série de Plans de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) ; certains d'entre eux ont fait l'objet de mise à jour : Aire Sur l'Adour, Dax...

<http://www.landés.gouv.fr/les-plans-de-prevention-des-risques-inondations-r166.html>

Il y a aussi les Plans de Prévention des Risques Littoraux : les secteurs de Capbreton devraient faire l'objet d'une enquête publique (tant attendue) un de ces jours pour compléter ceux de Soustons (2011) et de Mimizan (2017)

<http://www.landés.gouv.fr/les-plans-de-prevention-des-risques-littoraux-pprl-r191.html>

Ce que vivent certains de nos concitoyens, que nous assurons de toute notre sympathie, mérite tout de même réflexion :

- En 2003 la France a créé les Programmes d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) visant à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux. L'objectif est clair : réduire les conséquences dommageables des inondations sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.
- Fin 2019, 174 PAPI étaient labellisés en France. Cela représente un budget de 1 951 M€ dont 746 M€ d'aide de l'État au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (« Fonds Barnier »)
- La SEPANSO s'est pourtant permis de critiquer le PAPI de Dax parce que l'impact de la rocade est sous-estimé.

Il convient de s'interroger sur les causes des inondations : ce sont les modifications du bassin versant : drainages, défrichements, remblais, imperméabilisation (bétonnage, goudronnage...), constructions... Tous ces changements aggravent les conséquences des pluies intenses et/ou continues

Dans l'énumération ci-dessus, on voit qu'il y a des facteurs d'accélération des arrivées d'eau au fleuve et des facteurs de ralentissement des écoulements. La SEPANSO a été particulièrement choquée de voir s'implanter une usine en zone inondable à Saint-Sever, se construire le restaurant KFC auprès du nouveau pont à Dax, de voir une zone artisanale et une zone commerciale se développer à Tartas (près du rond-point, non loin du Retjons)... Les exemples hélas ne manquent pas.

Nous invitons donc chacune et chacun à évaluer la situation dans sa commune et éventuellement à attirer l'attention du préfet (avec copie à la SEPANSO) en cas d'inquiétude. On ne peut pas se contenter de lever les bras au ciel !

Nous observons que les victimes fort heureusement peuvent être indemnisées par leurs compagnies d'assurance. Mais cette redistribution n'est possible que parce que celles-ci encaissent les sommes versées par leurs adhérents. De facto, ces indemnités constituent une sorte d'imposition sur le risque d'inondation. Il est clair qu'il faut réduire ce risque. L'argent peut être mieux utilisé ! Par contre certains dégâts (voir § suivant) ne donnent lieu à aucune compensation

Si nous sommes rassurés pour les forêts qui avaient bien besoin d'eau, nous sommes inquiets à propos des impacts environnementaux que cette nouvelle vague d'inondation est susceptible d'avoir : qualité des foins des barthes, lessivage des produits chimiques utilisés sur les cultures, surverses des stations de traitement des usées ...

S'il y a eu des travaux engagés pour ralentir les arrivées massives d'eau (infiltration d'eaux pluviales, bassins de stockages, plantation de haies...) et que sont envisagés des travaux pour reculer des digues afin d'augmenter les champs d'expansion des crues, il semble indispensable que mettre un coup d'arrêt à tout projet qui accroîtrait le risque d'inondation. Les zones humides qui absorbent les pluies et régulent le climat localement doivent être parfaitement protégées. Le contrôle de légalité de l'État doit être renforcé.

Allez PAPI !



Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>

